

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Portrait

Sophie Tardy-Joubert

Vanessa Codaccioni : la vigie

DOCTRINE

Page 6

■ Concurrence / Consommation / Distribution

Pierre Arhel

Activité de la cour d'appel de Paris dans le domaine de la concurrence (septembre - décembre 2018)

CULTURE

Page 13

■ Bibliographie

Christian Baillon-Passe

Maurice Ravel vu par Manuel Rosenthal

Page 14

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny

Pas de garde sans plaque

ACTUALITÉ

Portrait



Vanessa Codaccioni : la vigie ¹⁴²²³

Sophie TARDY-JOUBERT

Maître de conférences à l'université Paris 8, cette chercheuse en sciences politiques se passionne depuis toujours pour la violence d'État et la justice d'exception.

Son troisième livre, consacré à la légitime défense, est paru le 30 août 2018 aux éditions du CNRS.

Il est des livres qui annoncent leur époque et résonnent tellement fort avec ce qui va advenir que l'on serait tenté de les lire comme des prophéties. Sorti le 12 novembre 2015, *Justice d'exception, l'État face aux crimes politiques et terroristes*, de Vanessa Codaccioni, est de ceux-là. Dans ce deuxième ouvrage, l'enseignante-chercheuse cherchait à démontrer que, chaque fois que la France est frappée par un événement grave, une législation d'exception est adoptée, restreignant les libertés individuelles. Sa thèse fut tragiquement vérifiée dès le lendemain de la parution. Le 13 novembre 2015, un commando djihadiste attaquait la salle de concert du Bataclan et plusieurs restaurants de l'est parisien. François Hollande décrétait l'état d'urgence. « Dès que je l'ai entendu, j'ai compris que j'allais devoir m'engager », se souvient-elle.

Du jour au lendemain, l'auteure devint une figure médiatique, appelée à donner son avis sur la situation. « Je n'étais pas

du tout préparée », estime-t-elle. Plus habituée à la pénombre des bibliothèques qu'aux spots des plateaux télé, elle répondit, par devoir, aux invitations des journalistes, devient porte-parole malgré elle des défenseurs de l'État de droit, multiplia les interventions médiatiques pour mettre en garde contre l'état d'urgence et rappeler que les législations d'exception sont souvent amenées à être prolongées. « Dans un contexte post-attentat, être contre l'état d'urgence, c'est toujours très difficile », se souvient-elle. « Aujourd'hui, on voit bien que des militants écologistes ont été assignés à résidence, et que trois années plus tard, certains militants sont toujours interdits de séjour, conséquence de l'interdiction de manifester qui a été décrétée pendant l'état d'urgence », résume-t-elle sans fanfaronner, arborant le profil bas de ceux qui auraient sincèrement préféré ne pas avoir raison.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34